Bibliothèques et livres spoliés entre 1933 et 1945, recherche de provenance et restitution

Formation en présentiel

Dates : du 02/06/2026 au 03/06/2026

Durée : 2 jours

Publics visés : Professionnels des bibliothèques, responsables administratifs et culturels de l'État, des collectivités territoriales et acteurs du marché du livre

Lieu de la formation : J1 : BnF (quai François Mitterand), J2 : Bulac (65 rue des Grands Moulins) , 75013 Paris

Responsable scientifique : Muriel de BASTIER Chargée de recherche Mission de recherche et de restitution des biens culturels spoliés entre 1933 et 1945

Compétences visées

Cette formation a pour but de présenter les enjeux et méthodes de la recherche de provenance et de la restitution des documents et des livres spoliés, principalement à des familles juives, pendant la période du nazisme.

Elle vise à aider les professionnels à identifier et gérer au mieux ces biens et à traiter cette question qui fédère de nombreux interlocuteurs : ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, collectivités territoriales, bibliothèques, centres d'archives, familles et ayants droit, chercheurs, marchands, avocats, généalogistes et médias, etc.

La présence dans les bibliothèques de biens culturels spoliés demeure un sujet sensible. Depuis plus de 80 ans, la recherche de provenance progresse et il est possible de retrouver les propriétaires de ces biens et de les restituer à leurs ayants droit. L'État poursuit cette politique de réparation et de justice ; une loi importante a été votée en juillet 2023 pour autoriser la sortie des biens des collections publiques qui se révèlent spoliés, en vue de leur restitution.

Toutes les institutions patrimoniales sont confrontées à cette question : les bibliothèques de tous statuts peuvent détenir dans leurs collections des biens qui se révèlent avoir un parcours douteux. Il appartient à ces institutions de faire, dans la mesure du possible, la lumière sur leur provenance et de répondre à toute sollicitation extérieure, notamment de la part des familles spoliées. Au-delà, c'est tout le marché du livre qui est concerné, car nombre de biens spoliés sont en main privée et continuent de circuler dans le monde entier.

Méthodes pédagogiques

Exposés, retours d'expérience, échanges

Contenu de la formation

JOUR 1 (BnF site François Mitterrand) :

1 - Cadrage historique sur les spoliations de la période nazie

2 - Spoliations et restitutions des livres et des bibliothèques

3 - Politiques de réparations, organisation institutionnelle

4 - Cartographie des livres spoliés déposés dans les bibliothèques publiques

5 - Le fonds A17 de l’Alliance Israélite Universelle

6 - Les actions de la BnF en matière de livres spoliés et le cas d’August Liebmann Mayer / Echanges et discussions

7 - Visite (guidée ?) de l’exposition « Cartes imaginaires : Inventer des mondes » https://www.bnf.fr/fr/agenda/cartes-imaginaires

JOUR 2 (BULAC) :

1 - Le corpus d’ouvrages spoliés à la BULAC : TD : utilisation registres de la BULAC, catalogages, bases de données internes et externes, identification des marques sur les ouvrages

2 - Vendre ou ne pas vendre ? Importance de la provenance dans les questionnements des libraires et experts en vente publique / Echanges et discussions

3 - Recherches dans les collections de la bibliothèque Forney

4 - Témoignage de la BM Metz / Echanges et discussions

Tarifs 420€

Gratuit pour les personnels des ministères de l'enseignement supérieur et de la culture.

Grâce à un soutien exceptionnel du Service du Livre et de la Lecture, formation non payante pour les personnels des bibliothèques territoriales

Formation payante, au tarif de 210€/journée, pour :
1 - les salariés exerçant en entreprise privée ou en milieu associatif ;
2 - les étrangers, les particuliers en recherche d'emploi et/ou en auto-financement.

Vos contacts
Claudette Laib et Rafiqua Ibrahim Alifou, Gestionnaires stagiaires - Pôle FTLV
Direction des études et des stages
Tél : +33 (0)4.72.11.44.46
Email : formationcontinue@enssib.fr
Candidater à la formation
Dates de candidature : du 31/10/2025 au 23/05/2026.
Une sélection des participants sera effectuée 2 jours après la clôture des candidatures.